

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal	L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf septembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :		
9 septembre 2025	- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire		
Convocation :	- à la mairie,		
2 septembre 2025	- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire		
Publiée le :	<u>Présents :</u>		
2 septembre 2025	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Lucie Pousset
	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Elisabeth Giordano
	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	
	M. Dimitri Bessière	Mme Anaïs Rousseau	
		Mme Claire Pasquier	
Conseillers :	<u>Absent excusé :</u>		
- en exercice : 12	M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival		
- quorum : 7	<u>Absent :</u>		
- présents : 11			
- votants : 12	<u>Secrétaire de séance :</u> Claire Pasquier		

1. Projet d'aménagement route de Conlie

Pour mémoire, lors du Conseil Municipal du 05/11/2024, le projet d'aménagement de la route de Conlie avait été débattu mais aucune délibération n'avait été prise :

La conclusion avait été la suivante :

« Après en avoir débattu et exposé leurs arguments en ce sens, les élus décident de maintenir le projet en l'état actuel. Le marché public peut ainsi être lancé. Il est néanmoins soulevé la problématique des stationnements non autorisés en bas de la rue. Pour mémoire, deux places avaient été supprimées du projet initial, à cet endroit, à la demande et en accord avec les riverains concernés. »

Lors du Conseil Municipal du 05/06/2025, nous avons retenu l'entreprise Colas pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 84 536 € avec une faisabilité en novembre 2025.

L'entreprise Colas nous a confirmé que le devis qui avait été retenu lors du Conseil Municipal du 05/06/2025 était toujours d'actualité si la réalisation se faisait avant décembre 2025.

Après en avoir débattu, les élus décident de valider le projet en supprimant l'ilot en béton positionné devant les stationnements. Les élus autorisent Mme le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet.

Adopté à l'unanimité

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal	L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf septembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :		
9 septembre 2025	- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire		
Convocation :	- à la mairie,		
2 septembre 2025	- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire		
Publiée le :	<u>Présents :</u>		
2 septembre 2025	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Lucie Pousset
	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Elisabeth Giordano
	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	
	M. Dimitri Bessière	Mme Anaïs Rousseau	
Conseillers :		Mme Claire Pasquier	
- en exercice : 12	<u>Absent excusé :</u>		
- quorum : 7	M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival		
- présents : 11	<u>Absent :</u>		
- votants : 12	<u>Secrétaire de séance :</u> Claire Pasquier		

2. Projet de stationnement devant l'église

Depuis la réouverture du commerce, nous constatons des stationnements « anarchiques » devant l'église.

Afin de réglementer et limiter les risques d'accidents, nous vous proposons :

- de définir des places de stationnement en bataille le long de l'église qui seront réservées aux usagers du commerce et aux événements paroissiaux,
- de repeindre les bandes jaunes le long des trottoirs devant le commerce,
- de tracer un petit rond-point dans le carrefour du monument aux morts,
- de revoir la signalisation du parking de l'école.

Après en avoir débattu, les élus autorisent Mme Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en place de ce projet.

Adopté à l'unanimité

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal	L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf septembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :		
9 septembre 2025	- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire		
Convocation :	- à la mairie,		
2 septembre 2025	- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire		
Publiée le :	<u>Présents :</u>		
2 septembre 2025	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Lucie Pousset
	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Elisabeth Giordano
	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	
	M. Dimitri Bessière	Mme Anaïs Rousseau	
		Mme Claire Pasquier	
Conseillers :	<u>Absent excusé :</u>		
- en exercice : 12	M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival		
- quorum : 7	<u>Absent :</u>		
- présents : 11			
- votants : 12	<u>Secrétaire de séance :</u> Claire Pasquier		

3. Méz'Asso : mise en demeure entreprise

Depuis leur intervention en octobre 2024 pour découvrir la partie nécessaire à l'intervention du Maçon, la SARL Leroux n'a pas repris le chantier malgré nos relances.

Suite au retard pris sur le lot charpente, l'ensemble du projet est pénalisé et les autres artisans ne peuvent travailler.

Lors de notre dernier échange téléphonique, M. Leroux nous a informé avoir vendu sa société et ne pouvoir intervenir avant début octobre 2025. Il a confirmé son engagement par mail avec une reprise des travaux au premier octobre 2025.

Le conseil souhaite donc mettre en demeure la SARL Leroux pour une reprise du chantier au 1er octobre 2025 et une fin de chantier au 15 novembre 2025 au plus tard, faute de quoi nous considérerons le chantier abandonné et le devis signé caduc.

Les élus autorisent le Maire à mettre en demeure la SARL Leroux pour une reprise du chantier de Méz'asso comme décrit ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal	L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf septembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :		
9 septembre 2025	- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire		
Convocation :	- à la mairie,		
	- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire		
2 septembre 2025	<u>Présents :</u>		
Publiée le :	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Lucie Pousset
	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Elisabeth Giordano
2 septembre 2025	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	
	M. Dimitri Bessière	Mme Anaïs Rousseau	
		Mme Claire Pasquier	
Conseillers :	<u>Absent excusé :</u>		
- en exercice : 12	M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival		
- <i>quorum</i> : 7	<u>Absent :</u>		
- présents : 11			
- votants : 12			
	<u>Secrétaire de séance :</u> Claire Pasquier		

4. Choix de prestataire Méz'Asso

En prévision de l'éventuel retrait de l'entreprise Leroux pour la réalisation des travaux de charpente sur la Méz'asso, l'entreprise Tellier a été consultée pour nous établir un devis.

Deux variantes ont été proposées :

- Conservation des anciennes tuiles pour un montant total de 59 079 € HT
- Réalisation en tuiles neuves pour un montant total de 65 461 € HT

Ces devis vous ont été présentés et le prestataire s'est engagé à intervenir courant décembre 2025.

Après en avoir débattu, les élus décident de valider le devis incluant les tuiles neuves sous réserve de la non-exécution de la mise en demeure effectuée auprès de l'entreprise Leroux et d'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal	L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf septembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :		
9 septembre 2025	- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire		
Convocation :	- à la mairie,		
2 septembre 2025	- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire		
Publiée le :	<u>Présents :</u>		
2 septembre 2025	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Lucie Pousset
	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Elisabeth Giordano
	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	
	M. Dimitri Bessière	Mme Anaïs Rousseau	
		Mme Claire Pasquier	
Conseillers :	<u>Absent excusé :</u>		
- en exercice : 12	M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival		
- <i>quorum</i> : 7	<u>Absent :</u>		
- présents : 11			
- votants : 12	<u>Secrétaire de séance :</u> Claire Pasquier		

5. Parc à chiens

Lors de la conception du parc de la guêpe, un enclos canin avait été envisagé et des piquets de clôture ont déjà été posés à cet effet.

Suite aux remarques et aux demandes de plusieurs usagés du parc, il est proposé de modifier la destination de cette zone et de la transformer en aire de jeux pour les plus jeunes.

Les élus autorisent Mme le maire à changer la destination de cette zone et à lancer une consultation pour l'aménagement d'une aire de jeu pour enfants.

Adopté à l'unanimité

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal	L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf septembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :		
9 septembre 2025	- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire		
Convocation :	- à la mairie,		
2 septembre 2025	- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire		
Publiée le :	<u>Présents :</u>		
2 septembre 2025	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Lucie Pousset
	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Elisabeth Giordano
	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	
	M. Dimitri Bessière	Mme Anaïs Rousseau	
		Mme Claire Pasquier	
Conseillers :	<u>Absent excusé :</u>		
- en exercice : 12	M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival		
- <i>quorum</i> : 7	<u>Absent :</u>		
- présents : 11			
- votants : 12	<u>Secrétaire de séance :</u> Claire Pasquier		

6. Chantier argent de poche

Suite à la réalisation du chantier argent de poche de juillet dernier, nous souhaitons reconduire l'expérience avec des jeunes de la commune.

Deux possibilités s'offrent à nous :

- Passer par le dispositif argent de poche ouvert à tous les jeunes de la 4CPS et pris en charge financièrement par la 4CPS.
- Créer le dispositif Méz'ados qui serait propre à Mézières : accueillir uniquement des jeunes de la commune avec une récompense sous forme de chèque cadeau, à hauteur de 15€ par demi-journée. Cette solution permet d'impliquer nos jeunes dans la vie de la commune et de les sensibiliser au respect de l'environnement et de favoriser leur respect des infrastructures.

Projets envisagés : Finir chantier tables et bancs, ramasser pommes, peinture sol buvettes, entretien espaces verts et petits bricolages ; possibilité de partenariat avec Le Jardin des Prés Verts.

Tranche d'âge : jeunes de 14 à 17 ans

Effectif : 6 jeunes ; possibilité d'augmenter l'effectif si le nombre d'encadrants le permet.

Dates du chantier : du 27 au 31 octobre 2025 (semaine 44).

Volontaires :

- Jérôme : les 28 et 29 octobre
- Linda et Anthony : 2 demi-journées
- Elisabeth et Dimitri en fonction de leurs disponibilités

- Marie-Line et Laurence = renfort si besoin

Faire appel aux volontaires extérieurs via les réseaux

Après en avoir débattu, les élus décident de programmer un chantier Méz'ados sur la semaine du 27 au 31 octobre 2025 pour les jeunes de la commune âgés de 14 à 17 ans. Le conseil autorise Mme le Maire à réaliser toutes les démarches relatives à cet évènement.

Adopté à l'unanimité

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal	L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf septembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :		
9 septembre 2025	- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire		
Convocation :	- à la mairie,		
2 septembre 2025	- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire		
Publiée le :	<u>Présents :</u>		
2 septembre 2025	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Lucie Pousset
	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Elisabeth Giordano
	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	
	M. Dimitri Bessière	Mme Anaïs Rousseau	
Conseillers :		Mme Claire Pasquier	
- en exercice : 12	<u>Absent excusé :</u>		
- <i>quorum</i> : 7	M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival		
- présents : 11	<u>Absent :</u>		
- votants : 12	<u>Secrétaire de séance :</u> Claire Pasquier		

7. Choix d'un prestataire fourrière

Suite à la fermeture de Molosse Land, il convient de trouver une solution de remplacement pour la gestion des animaux errants.

Après avoir réfléchi à une solution en interne, nous nous orientons vers le prestataire Caniroute :

- convention de fourrière de 2 € HT par habitant, soit 1358 € HT/an, prévoyant le passage des animaux agressifs chez un vétérinaire, aux frais de la commune (art IV) ;
- convention de capture, identification et enlèvement des animaux, de 120 € HT/heure d'intervention à la charge de la commune (pour moins de 50 kg). Voir les tarifs si utilisation pistolet hypodermique, visite et frais kilométriques vétérinaire, etc.

Après avoir échangé, les élus décident de passer une convention de fourrière avec Caniroute pour la commune.

Adopté à l'unanimité

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal	L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf septembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :		
9 septembre 2025	- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire		
Convocation :	- à la mairie,		
2 septembre 2025	- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire		
Publiée le :	<u>Présents :</u>		
2 septembre 2025	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Lucie Pousset
	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Elisabeth Giordano
	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	
	M. Dimitri Bessière	Mme Anaïs Rousseau	
		Mme Claire Pasquier	
Conseillers :	<u>Absent excusé :</u>		
- en exercice : 12	M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival		
- quorum : 7	<u>Absent :</u>		
- présents : 11			
- votants : 12	<u>Secrétaire de séance :</u> Claire Pasquier		

8. Repas des aînés du 11 novembre

Le repas des aînés est prévu le mardi 11 novembre 2025.

Deux prestataires ont été consultés :

- Atelier des Saveurs
- Mez'En Vie

Après en avoir débattu, les élus décident de retenir le prestataire Mez'En Vie et de solliciter quatre jeunes de la commune pour le service du repas et pour la vaisselle, sous la forme d'un atelier Mez'ados (même récompense que dans le cadre du chantier argent de poche).

Adopté à l'unanimité

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal	L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf septembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :		
9 septembre 2025	- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire		
Convocation :	- à la mairie,		
2 septembre 2025	- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire		
Publiée le :	<u>Présents :</u>		
2 septembre 2025	Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Lucie Pousset
	M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Elisabeth Giordano
	M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	
	M. Dimitri Bessière	Mme Anaïs Rousseau	
		Mme Claire Pasquier	
Conseillers :	<u>Absent excusé :</u>		
- en exercice : 12	M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival		
- <i>quorum</i> : 7	<u>Absent :</u>		
- présents : 11			
- votants : 12	<u>Secrétaire de séance :</u> Claire Pasquier		

9. Contrat de remplacement adjoint technique

En remplacement de M Ludovic Poisson, placé en congé maladie, M Julien Delareux est recruté pour réaliser les travaux d'entretien des espaces verts, petites réparations et entretien courant pour une durée de 2 mois à raison de 35h/semaine à compter du 10/09/25.

Après délibération les membres du Conseil Municipal valident le recrutement de M. Julien Delareux et le prolongement de son contrat si nécessaire.

Adopté à l'unanimité

République française
Liberté – Égalité – Fraternité

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
9 septembre 2025

Convocation :

2 septembre 2025

Publiée le :

2 septembre 2025

Conseillers :

- en exercice : 12
- *quorum* : 7
- présents : 11
- votants : 12

L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf septembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire
- à la mairie,
- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire

Présents :

Mme Linda Goisbault	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Lucie Pousset
M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Elisabeth Giordano
M. Jérôme Renou	Mme Laurence Dunand	
M. Dimitri Bessière	Mme Anaïs Rousseau	
	Mme Claire Pasquier	

Absent excusé :

M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival

Absent :

Secrétaire de séance : Claire Pasquier

10. Contrat de complément secrétariat de mairie

En considérant la mise en temps partiel thérapeutique de Mme Céline Gouaisbault à raison de 50 % de son temps de travail, un complément d'heures est proposé dans le cadre d'un recrutement d'agent contractuel à raison de 14 h/semaine à compter du 10/09/2025 jusqu'au 26/10/2025.

Après délibération les membres du Conseil Municipal valident le recrutement de Mme Magdalena Charron et le prolongement de son contrat si nécessaire.

Une abstention et 11 votes pour

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal	L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf septembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :
9 septembre 2025	- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire
Convocation :	- à la mairie,
2 septembre 2025	- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire
Publiée le :	<u>Présents :</u>
2 septembre 2025	Mme Linda Goisbault Mme Marie-Line Le Pallec Mme Lucie Pousset
	M. Guénolé Legagneux M. Anthony Bolival Mme Elisabeth Giordano
	M. Jérôme Renou Mme Laurence Dunand
	M. Dimitri Bessière Mme Anaïs Rousseau
	Mme Claire Pasquier
Conseillers :	<u>Absent excusé :</u>
- en exercice : 12	M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival
- <i>quorum</i> : 7	<u>Absent :</u>
- présents : 11	
- votants : 12	<u>Secrétaire de séance :</u> Claire Pasquier

Liste des délibérations :

Approbation du PV du conseil du 29/07/2025

1. Projet d'aménagement route de Conlie
2. Projet de stationnement devant l'église
3. Méz'Asso : mise en demeure entreprise
4. Choix de prestataire Méz'Asso
5. Parc à chien
6. Chantier argent de poche
7. Choix d'un prestataire fourrière
8. Repas des aînés du 11 novembre
9. Contrat de remplacement adjoint technique
10. Contrat de complément secrétariat de mairie

Mme Le Maire, Linda Goisbault

Le secrétaire de séance, Claire Pasquier